

GUYANE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°R03-2016-112

PUBLIÉ LE 30 JUILLET 2016

Sommaire

~ .		
('0	hin	~ +
Ca	nın	eı.

R03-2016-07-25-018 - Arrêté du 25 juillet 2016 accordant la médaille d'honneur du travail à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2016 (8 pages)

Page 3

SGAR

R03-2016-07-29-001 - Arrêté préfectoral Relatif au prix maximum de certains produits pétroliers et du gaz domestique (5 pages)

Page 12

Cabinet

R03-2016-07-25-018

Arrêté du 25 juillet 2016 accordant la médaille d'honneur du travail à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2016



PREFET DE LA REGION GUYANE

CABINET

ARRETE du 25 juillet 2016

Accordant la médaille d'honneur du Travail à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2016

Le Préfet de la région Guyane Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite Chevalier des Palmes Académiques Chevalier du Mérite Agricole

- Vu le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;
- Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007;
- Vu l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;
- Vu le décret n° 201-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les régions et les départements;
- Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination du préfet de la région Guyane, Préfet de la Guyane Monsieur Martin JAEGER;

Sur proposition du directeur de cabinet,

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

Monsieur BELGARDE Wesner

Chauffeur PL, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Monsieur BRICE Yves Antoine

Agent d'animalerie, INSTITUT PASTEUR DE LA GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Madame CERDAN Sylvie

Responsable Cellule Support, VITROCISET France, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur CHARRON Philippe

Ingénieur, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur CHERUBIN David

Technicien Supérieur, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Madame CHONG-WA Marielle

Gestionnaire du recouvrement, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Madame DANIEL Muriel Annick

Assistante Technique, Direction Régionale du Service Médical de Guyane, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Monsieur DE JESUS BARBOSA Odilardo

Soudeur, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE. demeurant à KOUROU

Monsieur FAU Patrick

Responsable Logistique, EUROPROPULSION, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur FELIX Georges

Polyvalent Piste, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Monsieur FERNAND Thierry

Référent Technicien de Prestations, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Madame FRANCOIS Sabrina

Secrétaire Notariale, Maître Marie-Claude PARFAIT - Notaire, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Madame GIFFARD Yannick

Conseiller en organisation, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à MATOURY

Madame GRAMBIN Karine

Technicienne d'Ordonnancement, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Madame GRANT Marie-Anella

Chargée de projets Education Santé, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Madame GUINGUINCOIN Véronique

Secrétaire, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à MATOURY

Monsieur HENRION Gilles

Technicien de prestations, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à MATOURY

Madame JEAN-MARIE Danielle

Responsable adjoint Secteur cotisants, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à MATOURY

Monsieur JOSEPH René-Pierre

Conducteur d'Engin, GLMP - GUYANE LOGISTIQUE MANUTION PORTUAIRE, REMIRE-MONTJOLY. demeurant à CAYENNE

Monsieur LOUIS Jean-Richard

Correspondant Système National de Production, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.

demeurant à MATOURY

Madame LOUIS Sabrina

Technicien d'Accueil Itinérant, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à MATOURY

Monsieur MANCEE Thierry

Planificateur, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Monsieur MANDE Robin

Technicien Qualifié Allocataires, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE. demeurant à MACOURIA TONATE

Madame MARIGARD Sylviane

Coordinatrice magasin général, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Madame MINFIR Valériane

Gestionnaire comptes cotisants, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Madame N'GUYEN VAN NAI Odette

Déléguée de l'Assurance Maladie, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Madame N'GUYEN VAN NAI Viviane

Chargée des Affaires Juridiques, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Madame PAIN Monia

Responsable adjointe de la Gestion des compétences, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE.

demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Monsieur PORTRAT Jean-Marie

Technicien, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Madame RENFURM Sherita

Assistante RH / Paie, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à MATOURY

Monsieur ROCHE Pierre-Antoine

Technicien, SNECMA, VERNON. demeurant à KOUROU

Madame SANSSOUCI Véronique

Secrétaire, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Madame SECK Oriane

Responsable Ressources Humaines, AIR FRANCE - Direction Régionale Guyane, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Monsieur SMITH Philippe

Agent de Protection, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU. demeurant à MATOURY

Madame TIMMARAYAH Michelle

Technicien Qualifié Communication, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Madame TRIVEILLOT Ghislaine

Secrétaire de Direction, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT - Cayenne, CAYENNE. demeurant à MONTSINERY-TONNEGRANDE

Madame URIOT Mathilde

Techniciennne de Laboratoire, INSTITUT PASTEUR DE LA GUYANE, CAYENNE. demeurant à MATOURY

Monsieur VALERIUS Vivien

Technicien d'ordonnancement, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à MATOURY

Monsieur VILLAGEOIS Richard

Agent de Sécurité, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU. demeurant à MATOURY

Monsieur YVANEZ Serge Antoine

Technicien, REGULUS SA, KOUROU. demeurant à KOUROU

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

Monsieur AYANNE Jean-René

Préparateur de Commandes, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à MATOURY

Monsieur BACOUL Jean-Luc

Responsable d'équipe, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Monsieur BIERGE Louis

Ingénieur Télécom, Centre Spatial Guyanais, KOUROU. demeurant à KOUROU

Madame CERDAN Sylvie

Responsable Cellule Support, VITROCISET France, KOUROU. demeurant à KOUROU

Madame CHARLES-NICOLAS Stalle

Responsable Action Sanitaire et Sociale, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à MACOURIA TONATE

Monsieur CHERUBIN David

Technicien Supérieur, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Monsieur COGNET Philippe

Technicien Supérieur, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur CONSTANTIN Christian

Référent Technique en Comptabilité, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Monsieur DECATER Colin

Adjoint Responsable Production, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE. demeurant à KOUROU

Monsieur DUMONT Bernard

Ingénieur Télécom, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Madame EDMOND Sonia

Responsable adjointe TI/PL/PAM/RSI, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Monsieur EUZENAT Michel

Cadre, Centre Spatial Guyanais, KOUROU. demeurant à KOUROU

Madame FIRZE Raymonde

Responsable Comptabilité Pôle Maladie, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Madame FRANCOIS Sabrina

Secrétaire Notariale, Maître Marie-Claude PARFAIT - Notaire, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Madame GERMAIN Nicole

Assistante Technique, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Madame HORTH Sylvie

Chargée des Affaires Juridiques, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à MACOURIA TONATE

Monsieur JAMETAL Jean-Marc

Gestionnaire Exploitation du Recouvrement, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Monsieur JOAS Jean-Claude

Agent de Protection, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur JOSEPH René-Pierre

Conducteur d'Engin, GLMP - GUYANE LOGISTIQUE MANUTION PORTUAIRE, REMIRE-MONTJOLY. demeurant à CAYENNE

Madame MARIGARD Sylviane

Coordinatrice magasin général, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Madame NICOU Florence

Responsable Services Généraux et Sécurité, SOMAFI MARTINIQUE, LAMENTIN. demeurant à CAYENNE

Madame PAMPHILE Antoinette

Agent d'accueil, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Madame PANCRACE Marlène

Chargée d'Etudes, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT - Cayenne, CAYENNE. demeurant à MATOURY

Monsieur PIERRE LOUIS Eddy

Technicien RADAR, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Madame PLENET Armelle

Responsable du Secrétariat Direction Générale et Courrier, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Monsieur PREPONT Patrick

Technicien RADAR, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à CAYENNE

Monsieur ROCHE Pierre-Antoine

Technicien, SNECMA, VERNON. demeurant à KOUROU

Monsieur TISSERAND Christian

Technicien de Répartition, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à MACOURIA TONATE

Monsieur TOURNEAU Pierre-Yves

Ingénieur, Centre Spatial Guyanais, KOUROU. demeurant à KOUROU

Madame TRIVEILLOT Ghislaine

Secrétaire de Direction, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT - Cayenne, CAYENNE. demeurant à MONTSINERY-TONNEGRANDE

Monsieur YVANEZ Serge Antoine

Technicien, REGULUS SA, KOUROU. demeurant à KOUROU

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

Monsieur ANTOINETTE Claudion

Agent de sécurité, Centre Spatial Guyanais, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur AYANNE Jean-René

Préparateur de Commandes, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à MATOURY

Monsieur BACOUL Jean-Luc

Responsable d'équipe, POLE EMPLOI GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Monsieur BALTUS Félix

Collaborateur, Centre Spatial Guyanais, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur CAMPEL Grégoire

Chauffeur PL, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE. demeurant à MACOURIA TONATE

Madame CERDAN Sylvie

Responsable Cellule Support, VITROCISET France, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur COGNET Philippe

Technicien Supérieur, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur DUMONT Bernard

Ingénieur Télécom, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Madame ELISE Marie-Josée

Technicien d'Accueil du Recouvrement, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Madame GERARD Patricia

Responsable de la Cellule Relations avec les Professionnels de Santé et Offres de Services en Santé, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Monsieur GUSTO Emmanuel

Technicien Supérieur, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à CAYENNE

Monsieur HAMBLET Sylvio

Acheteur, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur JOAS Jean-Claude

Agent de Protection, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Madame JOSEPH Marie-Pierre

Expert Communication, Centre Spatial Guyanais, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur JOSEPH René-Pierre

Conducteur d'Engin, GLMP - GUYANE LOGISTIQUE MANUTION PORTUAIRE, REMIRE-MONTJOLY. demeurant à CAYENNE

Monsieur LE GAL Joël

Technicien, AIRBUS Defence and Space, LES MUREAUX. demeurant à KOUROU

Monsieur LEHACAUT Richard

Magasinier Réceptionniste, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à CAYENNE

Madame LENEUVE Sergine

Agent d'Accueil physique et téléphonique, Régime Social des Indépendants Antilles-Guyane, Lamentin. demeurant à CAYENNE

Madame MAISON Nathalie

Responsable du Pôle Juridique Retraite, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Monsieur MANIVILLE Jean-Pierre

Mécanicien de Chantier, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE. demeurant à MATOURY

Madame MAZARIN Rosalie

Chargée de dossiers Recouvrement, Régime Social des Indépendants Antilles-Guyane, Lamentin. demeurant à CAYENNE

Madame OLIVA Raymonde

Comptable, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à MACOURIA TONATE

Madame PAMPHILE Antoinette

Agent d'accueil, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur PARNASSE Arsène

Adjoint Responsable d'Exploitation, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Madame PRADINAUD Catherine

Agent Administratif, Centre Spatial Guyanais, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur ROBERT Pascal

Ingénieur, Centre Spatial Guyanais, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur ROCHE Pierre-Antoine

Technicien, SNECMA, VERNON. demeurant à KOUROU

Madame TESTU Suzan

Responsable Commerciale, BRED BANQUE POPULAIRE, CAYENNE. demeurant à MACOURIA TONATE

Monsieur TISSERAND Christian

Technicien de Répartition, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à MACOURIA TONATE

Monsieur WALCZAK Cyrille

Agent de Maîtrise, AIRBUS Defence and Space, LES MUREAUX. demeurant à KOUROU

Monsieur YVANEZ Serge Antoine

Technicien, REGULUS SA, KOUROU. demeurant à KOUROU

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

Monsieur CALATAYUD Xavier François

Chef d'Etablissement, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur CHANTALOU Antoine

Responsable Groupe Transmission, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur COFFRE Jean-Michel

Agent de banque, BNP PARIBAS GUYANE, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Madame D'ALEXIS Eliane

Opératrice de saisie - retraitée, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à MACOURIA TONATE

Madame DARSOULANT Brigitte

Comptable, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Madame DOL Jocelyne

Technicien de Répartition, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

6/8

Monsieur DUMONT Bernard

Ingénieur Télécom, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Madame ELISE Marie-Josée

Technicien d'Accueil du Recouvrement, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Monsieur FAUVETTE Edgard

Agent Préleveur, INSTITUT PASTEUR DE LA GUYANE, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Madame GAUSSENS Sylvie

Secrétaire, Centre Spatial Guyanais, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur GODARD Eric

Responsable de Service, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Monsieur GOY Patrick

Ingénieur, Centre Spatial Guyanais, KOUROU. demeurant à KOUROU

Monsieur GRAVIER Miguel

Expert Conseil Exploitation, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Monsieur GUSTO Emmanuel

Technicien Supérieur, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à CAYENNE

Monsieur HAMBLET Sylvio

Acheteur, TELESPAZIO FRANCE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Madame HO-CHOU-YEE Anna

Analyste de production, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Madame JACOB Micheline

Technicien d'Accueil Itinérant, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à MATOURY

Monsieur JOSEPH René-Pierre

Conducteur d'Engin, GLMP - GUYANE LOGISTIQUE MANUTION PORTUAIRE, REMIRE-MONTJOLY. demeurant à CAYENNE

Monsieur LAUPA Victor

Directeur Territorial, LADOM Guyane, CAYENNE. demeurant à CAYENNE

Monsieur LEHACAUT Richard

Magasinier Réceptionniste, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à CAYENNE

Monsieur LE LIONNAIS Eric

Conducteur de travaux, GROUPE RIBAL TP, CAYENNE. demeurant à MACOURIA TONATE

Madame MAISON Nathalie

Responsable du Pôle Juridique Retraite, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

Monsieur NESTORET Pierre-Luc

Magasinier Réceptionniste, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à MACOURIA TONATE

Madame PAMPHILE Antoinette

Agent d'accueil, SERIS SPACE GUYANE, KOUROU. demeurant à KOUROU

Madame PANEL Yvanne

Technicien Supérieur, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à CAYENNE

Monsieur ROY-LAREINTRY Eugène

Responsable de Production, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE GUYANE, CAYENNE. demeurant à REMIRE-MONTJOLY

7/8

Madame TESTU Suzan

Responsable Commerciale, BRED BANQUE POPULAIRE, CAYENNE. demeurant à MACOURIA TONATE

Monsieur TISSERAND Christian

Technicien de Répartition, SOCIETE PHARMACEUTIQUE GUYANAISE - SPG, MATOURY. demeurant à MACOURIA TONATE

Monsieur YVANEZ Serge Antoine Technicien, REGULUS SA, KOUROU. demeurant à KOUROU

Article 5 : Recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cayenne, 7 rue Victor Schoelcher -97300 Cayenne dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 6 : Exécution et publication

Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Guyane.

> Pour le Préfet, Le ous-préfet, Directeur de Cabinet signé Laurent LENOBLE

SGAR

R03-2016-07-29-001

Arrêté préfectoral Relatif au prix maximum de certains produits pétroliers et du gaz domestique

Arrêté préfectoral du 29/07/2016 Relatif au prix maximum de certains produits pétroliers et du gaz domestique



PREFET DE LA REGION GUYANE

Direction des Entreprises, de la Concurrence De la Consommation, du Travail et de l'Emploi

ARRETE PREFECTORAL n° du 29 juillet 2016

Relatif au prix maximum de certains produits pétroliers et du gaz domestique.

Le PREFET de la REGION GUYANE Chevalier de l'ordre national du Mérite Chevalier de la Légion d'Honneur

VU la loi du 19 mars 1946 érigeant en département français la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane Française et les textes subséquents;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions;

VU l'article L.410-2 du livre IV du Code du Commerce relatif à la liberté des prix et de la concurrence et le décret n° 2002-689 du 30 avril 2002 fixant ses conditions d'application;

VU le code de l'énergie, notamment ses articles R.671-1 à R.671-13 et R.221-1 à R.221-30;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Martin JAEGER, en qualité de préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane ;

VU l'arrêté interministériel du 5 février 2014 relatif à la mise en œuvre de l'article R.671-5 du code de l'énergie ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014045-001 du 14 février 2014 relatif à la mise en œuvre de l'article R.671-5 du code l'énergie

VU l'arrêté préfectoral n° R03-2016-06-30-0002 du 30 juin 2016 relatif au prix maximum de certains produits pétroliers et du gaz domestique ;

VU les délibérations n° 4336 et 4333 du 16 décembre 2013, n° 9 du 12 février 2010, n° AP/06.03-3 et AP/06.03-3 du 14 février 2006 et n° AP/05.59 du 22 novembre 2005 du Conseil régional de la Guyane ;

VU l'avis du Directeur des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Guyane;

SUR PROPOSITION du Secrétaire Général pour les Affaires Régionales;

ARRÊTE:

I- Dispositions communes à l'ensemble des produits pétroliers réglementés

<u>Article 1</u>: Les prix maximum hors taxes sortie raffinerie, communs aux trois départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, intégrant la mutualisation des prix d'acheminement et de passage en dépôt, figurent dans la structure des prix définie dans l'Annexe I du présent Arrêté.

Il en est de même **des prix limites de facturation** pouvant être pratiqués par la Société Anonyme de Raffinerie aux Antilles (S.A.R.A.) dans le Département de la Guyane, qui tiennent compte du jeu éventuel des arrondis calculés au stade des prix de détail ainsi que de la collecte temporaire des AIP au profit des opérateurs économiques chargés de la distribution.

II- Dispositions applicables aux produits pétroliers autres que le gaz domestique

<u>Article 2</u>: - Les marges limites de distribution au stade de gros et les prix limites de gros sont fixés comme suit :

	Marges de gros €/hl	Prix maximum de vente en gros €/hl
- Super carburant sans plomb	9,085	135,960
- Gazole	9,085	113,960
- Gazole Non Routier (GNR)	9,085	112,960
- Gazole Non Routier (GNR) détaxé Délibération du CR n°AP/05.59 du 22 novembre 2005	9,085	76,960
- Gazole Non Routier (GNR) détaxé Délibération du CR n°AP/06.03-3 du 14 février 2006	9,085	68,960
- FOD	9,085	74,960
- Pétrole lampant	9,085	70,960

Article 3 : Les marges limites de distribution au stade de détail sont fixées comme suit:

- Super carburant sans plomb	11,040 €/hl
- Gazole	11,040 €/hl
- Gazole Non Routier (GNR)	11,040 €/hl
- Gazole Non Routier (GNR) détaxé Délibération du CR n°AP/05.59 du 22 novembre 2005	11,040 €/hl
- Gazole Non Routier (GNR) détaxé Délibération du CR n°AP/06.03-3 du 14 février 2006	11,040 €/hl
- FOD	11,040 €/hl
- Pétrole lampant	11,040 €/hl

Article 4: Les prix maximum de vente au détail à la pompe au consommateur sont les suivants :

DESIGNATION	PRIX maximum (€/l)
- Super carburant sans plomb	1,47
- Gazole (diesel)	1,25
- Gazole Non Routier (GNR)	1,24
- Gazole Non Routier (GNR) détaxé Délibération du CR n° AP/05.59 du 22 novembre 2005	0,88
- Gazole Non Routier (GNR) détaxé Délibération du CR n° AP/06.03-3 du 14 février 2006	0,80
- Fioul domestique (F.O.D)	0,86
- Pétrole lampant	0,82

III- Prix du gaz domestique

<u>Article 5</u>: Le prix maximum de vente au consommateur de la bouteille de gaz de 12,5 kg au magasin du dépositaire est fixé à 19,84 €TTC.

Article 6 : La structure du prix du gaz domestique est définie dans l'annexe II du présent Arrêté.

<u>Article 7</u>: Les éléments constitutifs du prix du gaz domestique (<u>en € à la tonne</u>) au stade dépositaire sont les suivants:

Prix maximum de vente, HT, du gaz sortie raffinerie	465,096
Frais d'approche	121,317
Octroi de mer (4,5% du prix CAF)	26,389
Octroi de mer régional (2,5% du prix CAF))	14,660
Taux de passage SARA	141,028
Marge industrielle	382,223
Marge de Distribution	295,200
Marge additionnelle de mutualisation interne du transport	61,68
Marge de détail	80,00

<u>Article 8</u>: Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, est applicable à compter du **lundi 1**^{er} août 2016 à zéro heure.

Article 9 : Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, le Directeur de la Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Le Secrétaire Général, SIGNE Yves De-Roquefeuille